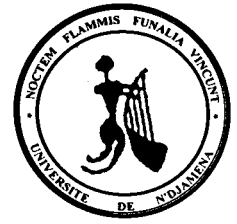




LINKING INSTITUTIONS
for VETERINARY EDUCATION



STATISTIQUE RELATIVES A LA COMMERCIALISATION DU BETAIL SUR LES MARCHES¹

(Ce travail est réalisé pour le compte de l'Université de N'Djaména dans le cadre du projet Edulink Live (Contract N°9- ACP- RPR- 118 ≠ 6 Project)

Présenté par : Dr Nour Hissein Ahmed



ACP-EU Cooperation programme in Higher Education(EDULINK). A programme of the ACP Group of States with the financial assistance of European Union

¹This publication has been developed with the financial assistance of the European Union. The contents of it are the sole responsibility of Università degli Studi di Udine- Dipartimento di Scienze Animali and University of N'Djamena and can under no circumstances be regarded as reflecting the position of European Union."

INTRODUCTION

Le présent rapport statistique a été élaboré à partir de données recueillies par différents acteurs du monde de l'élevage, à savoir :

- Les agents des services déconcentrés du Ministère de l'Élevage, présents dans les Secteurs d'Élevage et Postes Vétérinaires. Chaque Poste vétérinaire réalise mensuellement un rapport d'activités présentant sous forme de tableaux chiffrés, les statistiques des diverses actions sanitaires, les visites d'élevage, les contrôles, les inspections, etc. effectuées par les agents du Poste durant le mois écoulé. Au vu des rapports des chefs des Postes vétérinaires, les chefs de Secteur d'Élevage élaborent des rapports mensuels. Ces rapports sont envoyés par les Délégués régionaux d'Élevage au Secrétariat Général qui les transmettent à la Direction des Etudes, des Statistiques et de la Programmation (DESP) pour synthèse et traitement.
- Les Services centraux de la DSV, tels que la Division de Santé Animale (REPIMAT).
- Le Service de Santé publique Vétérinaire de N'Djamena (SSPVN).
- La clinique vétérinaire urbaine de N'Djamena (CVUN).
- La Société Moderne des Abattoirs (SMA)
- Le Laboratoire de Recherches Vétérinaires et Zootechniques (LRVZ)

Pour chaque chapitre de ce rapport, seront présentés des tableaux des statistiques accompagnés ou non de graphiques, qui seront suivis par des renseignements concernant la source des données, des commentaires sur celles-ci et une analyse pour tenter d'interpréter dans la mesure du possible les données ainsi présentées.

Le présent rapport annuel des statistiques du Ministère de l'Élevage est la synthèse de 230 sur 324 rapports d'activités des chefs de secteurs d'élevage. Ce qui représente 70,98 %. Compte tenu des difficultés d'acheminement desdits rapports, 94 ne sont pas arrivés à destination pour leurs exploitations.

I - LE CHEPTEL TCHADIEN

Aucun comptage d'animaux ou recensement n'a été réalisé au Tchad depuis 1976. De ce fait, la connaissance des effectifs du cheptel pour l'année 2008 est le résultat d'une estimation basée sur une extrapolation des chiffres donnés par le recensement de 1976, corrigés chaque année par un facteur multiplicateur correspondant à un taux de croît estimé de la population animale, différent selon les espèces concernées. Pour l'année 2008, le tableau n° 1 présente les chiffres d'effectifs du cheptel selon le découpage administratif du territoire tchadien Décret N° 415, 416,419/PR/MAT/2002 du 17/10/2002 et 199 et 2000 du 10/05/2004 (Source : Archives du Ministère de l'Administration du Territoire). Ces nouvelles estimations ont été obtenues à partir des chiffres donnés antérieurement pour les anciennes préfectures, fractionnés ensuite par nouvelles Régions et nouveaux Départements.

Le taux de croît utilisé depuis 1976 pour estimer l'évolution des effectifs au fil des ans a été arrêté à 2,4 % pour les espèces bovines, ovines et caprines, 3 % pour les camelines, 2 % pour les équines et asines, et 5 % pour les porcines.

IMPORTANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ÉLEVAGE

La part de l'élevage dans le PIB s'élève à 130 milliards de FCFA, soit 12,7 % du PIB national et constitue le premier poste d'exportation. L'exportation de bovins représente 134,7 milliards de FCFA en 2003 (pour comparaison, le coton fibre est exporté à hauteur de 45 milliards de FCFA). Ces chiffres expriment l'importance du sous secteur élevage dans l'économie tchadienne. L'élevage occupe plus de 40 % de la population totale et 80 % de celle rurale.

Les productions animales sont estimées à 87 000 tonnes de viandes et 200 000 tonnes de lait.

L'élevage est l'un des sous secteurs dont la contribution à l'économie joue un rôle important pour la réduction de la pauvreté et pour l'amélioration de la sécurité alimentaire.

En 2003 l'exportation des bovins à elle seule représente, en valeur : 134,7 milliards de FCFA, le premier poste des exportations du pays ; avoisinant les recettes du pétrole en 2003 (135,7 milliards de FCFA). Il est le deuxième produit d'exportation et la deuxième source de revenus en devises après le pétrole. Le cheptel bovin est estimé à plus de sept millions de têtes. Un recensement de l'effectif du cheptel est prévu en 2005 afin de réactualiser les données.

LA COMMERCIALISATION ET CONSOMMATION

La commercialisation se fait en tenant de la régularisation nationale et des dispositions élaborées par la CEBEVIRHA cadre de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). Le système de commercialisation au Tchad est commandé par le caractère traditionnel du système d'élevage pratiqué.

Les transactions commerciales de bovins, de camélidés, d'ovins et de caprins ont gagné importance de plus en plus grande au niveau l'économie ces dernières années. Parmi les animales, les espèces bovine, ovine et sont les plus commercialisées.

Les transactions commerciales de bovins et de petits ruminants concernent aussi bien les animaux vendus et consommés à l'intérieur du pays que les animaux convoyés vers les pays voisins (Nigeria, Cameroun, République Centrafricaine). Plusieurs axes de commercialisation concernant le bétail destiné au commerce intérieur et à l'exportation vers le Nigeria, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Soudan et la Libye pour les dromadaires.

En mai 2004, le Tchad est déclaré pays indemne de la maladie de peste bovine sur base zonale, par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) lors de sa session tenue à Paris (France). Ceci ouvre, en perspective, des opportunités, d'une part du commerce régional (CEMAC) et d'autre du commerce international (Union Européenne...)

Marché de dromadaires, Abéché



compte
dans le
du bétail
une
de
espèces
caprine

L'Abattoir Frigorifique de Farcha est un complexe industriel créé en 1958. Il était alors un établissement public de statut EPIC, géré par le Ministère de l'Elevage. Il est privatisé en 1998 et prit le nom de la **Société Moderne des Abattoirs (SMA)**. Il dispose des installations d'abattage et de réfrigération bien rationalisées. Les activités

sont importantes, on peut estimer les moyennes annuelles à environ 150 000 bovins et 300 000 ovins/caprins abattus. Les moyennes officielles des abattages pour les cinq dernières années sont autour de 106 145 bovins et 236 575 ovins/caprins abattus par an. Seules les villes comme N'Djamena, Sarh et Abéché possèdent des abattoirs clôturés avec des infrastructures acceptables. Les autres villes n'ont que des aires d'abattage plus ou moins aménagées.

L'abattoir de Farcha a été construit en 1957 et privatisé en août 1999 avec le groupe Défi (80%), Chad consult service (15%) et le personnel (5%).

I - CONTROLE SANITAIRE DES ECHANGES COMMERCIAUX D'ANIMAUX SUR PIED

A - Commerce intérieur du bétail

TABLEAU N° 1 : CIRCULATION INTERIEURE DU BETAIL (Année 20

Délégations	Nbre LPS	Bovins		Ovins	Caprins	Camelins		Equins	A
		Mâles	Femelles			Mâles	Femelles		
Batha	1 631	74 029	15 818	93 469	17 167	370	-	10	
B.E.T.	-	-	-	-	-	-	-	-	
Chari Baguirmi	711	12 160	4 622	14 372	8 642	-	-	25	
Guéra	1 040	21 725	15 123	37 074	35 016	302	87	100	
Hadjer Lamis	976	26 873	14 734	41 634	14 329	48	298	53	
Kanem	56	82	65	1 810	-	12	260	-	
Lac	-	-	-	-	-	-	-	-	
Logone Occi.	94	1 858	80	-	-	-	-	-	
Logone Or.	66	1 574	40	689	-	-	-	-	
Mandoul	206	3 144	1 798	3 940	176	-	-	-	
Mayo-Kebbi Est	38	5 190	2 180	7 001	2 682	-	-	-	
Mayo-Kebbi Ouest	220	6 011	789	18	77	-	-	-	
Moyen Chari	652	11 569	11 481	9 834	123	-	-	-	
N'Djaména	400	39 594	23 466	14 140	444	109	943	385	

Ouaddaï	723	40 972	-	15 393	4 971	108	-	186	
Salamat	557	15 124	13 634	10 420	2 519	332	142	15	
Tandjilé	282	6 286	1 592	192	460	-	-	10	
Wadi Fira	7	660	-	40	-	-	-	-	
Total 2008	7 959	266 851	105 422	250 026	86 606	1 281	1 730	784	

ANALYSE ET COMMENTAIRES :

- Le contrôle sanitaire de la circulation intérieure du bétail donne lieu à la délivrance de laissez-passer sanitaires pour les trajets intérieurs des animaux. Chaque LPS mentionne le nombre d'animaux contrôlés (par espèce), le marché de départ, la localité de destination et les points de contrôles intermédiaires.
 - La délivrance des LPS entraîne le paiement par le bénéficiaire d'une taxe au profit du Trésor Public, dont le montant est fixé par le décret n° 021/PR/MEHP/85 du 31/01/85, conformément au barème suivant :
 - Bovin : 2 500 FCFA par certificat + 100 FCFA / tête
 - Ovin – caprin : 1 000 FCFA par certificat + 30 FCFA / tête
 - Camelin : 2 000 FCFA par certificat + 150 FCFA / tête
 - Equin : 800 FCFA par certificat
 - Les chiffres obtenus en 2007 montrent de fortes variations par rapport à l'année précédente, avec une forte baisse du nombre des bovins, camelins et porcins contrôlés .
Cependant on constate une légère augmentation du nombre d'équins et Ovins/caprins contrôlés.
- Le nombre d'animaux soumis au contrôle de circulation intérieure est sans doute très inférieur au nombre réel d'animaux faisant l'objet d'un commerce intérieur, du fait de la sous-déclaration aux services vétérinaires.
- Il a été donné de constater que dans certains postes vétérinaires qu'une part importante d'animaux destinés en principe à la boucherie et ayant bénéficié de LPS de circulation intérieure étaient en fait exportés en fraude à l'aide de ce document, notamment vers le Nigéria.

B – Exportations

TABLEAU N° 2 : CERTIFICATION SANITAIRE DE BETAIL EXPORTE SUR PIED EN 2008

Délégations	Nbre Pass.	Bovins	Ov/Cap	Camelins	Equins	Asins	Porcins	Destination
Batha	-	-	-	-	-	-	-	
B.E.T	-	-	-	-	-	-	-	
Chari Baguirmi	53	8 041	464	-	-	-	-	Nigeria
Guéra	-	-	-	-	-	-	-	
Hadjer Lamis	181	30 516	1 356	18	54	1 936	-	Nigeria
Kanem	26	873	-	-	-	-	-	Nigeria
Lac	49	2 194	825	24	-	115	-	Nigeria
Logone Occidental	74	2 347	1 368	-	-	-	-	Cam/Nigeria
Logone Oriental	16	676	-	-	-	-	-	Nigeria
Mandoul	61	2 203	1 697	-	-	-	-	Cam/Nigeria
Mayo-Kebbi Est	100	5 357	80	-	-	-	17	Cam/Nigeria
Mayo-Kebbi Ouest	52	3 983	-	-	-	-	-	Cam/Nigeria
Moyen-Chari	149	7 143	1 018	-	-	-	-	Cam/Nigeria
N'Djaména	228	34 386	6 275	502	5	2	-	Nigeria
Ouadaï	-	-	-	-	-	-	-	
Salamat	87	4 640	-	-	-	-	-	Nigeria
Tandjilé	63	1 589	635	-	-	-	-	Nigeria
Wadi Fira	7	-	356	-	-	-	-	Libye
Total 2008	1 146	103 948	14 074	544	59	2 053	17	

- Le contrôle sanitaire du bétail exporté sur pied donne lieu à la délivrance de passeports ou certificats sanitaires d'exportation, au niveau de certains postes habilités pour cette tâche (postes de formalités vétérinaires). Ces documents doivent mentionner le nombre d'animaux contrôlés (par espèce), le lieu de contrôle, le pays de destination, les traitements réalisés et les garanties sanitaires formulées pour les animaux ayant fait l'objet du contrôle. Comme pour l'exportation des viandes fraîches, la délivrance des passeports sanitaires à l'exportation des animaux sur pied nécessite le paiement par l'exportateur d'une redevance au profit du Fonds Elevage du Ministère, conformément au barème suivant, établi par l'arrêté N°039/MERA/SG/08 portant réglementation de l'exportation du bétail sur pied et ses sous produits de l'élevage du 14/10/2008:
 - Bovins : 2 500 FCFA/passeport/troupeau + 5 000 FCFA /tête
 - Camelins : 2 500 FCFA/ passeport/troupeau + 5 000 FCFA /tête
 - Ovins – caprins : 2 500 FCFA/ passeport/troupeau + 1 000 FCFA /tête
 - Equins : 2 500 FCFA/ passeport/troupeau + 4 000 FCFA /tête
 - Asins : 2 500 FCFA/ passeport/troupeau + 1 000 FCFA /tête
 - Porcins : 2 500 FCF/ passeport/troupeau + 500 FCFA /tête
- Le tableau n° 1 montre que les bovins représentent, devant les ovins et caprins, l'espèce la plus exportée en nombre d'animaux, principalement vers le Nigéria qui constitue un débouché majeur pour le bétail tchadien. Le nombre de bovins contrôlés à destination du Nigéria représente 95,14 % du nombre total de bovins soumis au contrôle sanitaire d'exportation en 2008 toutes destinations confondues. On constate par ailleurs que ce sont les postes vétérinaires de Hadjer Lamis, de N'Djaména et du Chari-Baguirmi qui effectuent la majorité des contrôles à l'exportation, les postes des autres délégations étant évités par les exportateurs. Comme pour les années précédentes, les nombres d'animaux contrôlés pour l'exportation au cours de l'année 2008 ne représentent qu'un faible pourcentage du chiffre réel des animaux exportés, en raison de la fraude massive pratiquée par les négociants afin d'éviter le paiement des redevances sanitaires et des taxes douanières à l'exportation.

TABLEAU N° 3 : CERTIFICAT SANITAIRE DE BETAIL EXPORTE SUR PIED EN 2008

Mois	Bovins				Ovins/caprins				Camelins				Equins		Asins	
	Destinations				Destinations				Destinations				Destinations		Destinations	
	Nigeria	Cam	Libye	Total	Nigeria	Cam	Libye	Total	Nigeria	Cam	Libye	Total	Nigeria	Total	Nigeria	Total
Janv.	11 587	0	0	11 587	1 828	0	0	1 828	143	0	0	143	0	0	9	9
Fév.	8 688	0	0	8 688	599	0	0	599	98	0	0	98	0	0	50	50
Mars	10 172	995	0	11 167	1 535	0	0	1 535	0	0	0	0	0	0	137	137
Avril	10 108	4 047	0	14 155	364	0	0	364	107	0	0	107	12	12	230	230
Mai	4 408	0		4 408	203	0	0	203	0	0	0	0	42	42	88	88
Juin	1 772	0	0	1 772	70	0	0	70	0	0	0	0	0	0	0	0
Juillet	3 582	0	0	3 582	690	0	0	690	0	0	0	0	0	0	0	0
Août	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Septembre.	5 764	0	0	5 764	355	0	0	355	0	0	0	0	0	0	132	132
Octobre	25 324	0	0	25 324	5 033	0	0	5 033	186	0	0	186	5	5	407	407
Novembre	6 277	0	0	6 277	2 067	0	0	2 067	0	0	0	0	0	0	890	890
Décembre	11 224	0	0	11 224	974	0	356	1 330	10	0	0	10	0	0	110	110
Total	98 906	5 042	0	103 948	13 718	0	356	14 074	544	0	0	544	59	59	2 053	2 053

Cam = Cameroun

N.B : 2 053 asins et 59 équins sont exportés vers le Nigeria pour l'année 2008.

Le bétail tchadien est pour la plupart exporté vers le Nigeria. Pour l'année 2008, 98 906 têtes de bovins ont été exportés sur un effectif total de 103 948 au Nigeria ; 14 074 ovins/caprins exportés dont 13 718 au Nigeria.

II - CONTRÔLE SANITAIRE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX DE PRODUITS ANIMAUX

A - COMMERCE INTÉRIEUR DES CUIRS ET PEAUX

TABLEAU N° 4 : COMMERCE INTERIEUR DES CUIRS ET PEAUX (ANNEE 2008)

DELEGATIONS	Nbre cert.	Nbre cuirs bovins	Nbre peaux ov/caprins	Destinations
Batha	-	-	-	
B.E.T.	-	-	-	
Chari Baguirmi	182	12 104	6 258	N'Djaména
Guéra	-	-	-	
Hadjer Lamis	165	20 470	10 490	N'Djaména
Kanem	-	-	-	
Lac	-	-	-	
Logone Occidental	14	2 187	970	Pala, Léré
Logone Oriental	1	450	-	
Mandoul	18	2 600	200	Moundou, Léré
Mayo-Kebbi Est	38	2 283	7 525	Pala, Léré
Mayo-Kebbi Ouest	1	207	250	Léré
Moyen Chari	2	50	1 000	
N'Djaména	11	8 505	18 900	
Ouaddaï	140	88 290	477 970	N'Djaména
Salamat	19	4 630	3 120	N'Djaména
Tandjilé	5	1 090	-	Pala, Léré
Wadi Fira	-	-	-	
Total 2008	596	142 866	526 683	
<i>Rappel 2007</i>		71 148	33 723	
<i>Rappel 2006</i>		57 531	61 138	
<i>Rappel 2005</i>		60 123	17 824	
<i>Rappel 2004</i>		34 864	32 540	
<i>Rappel 2003</i>		64 906	87 496	

ANALYSE ET COMMENTAIRES :

- Le contrôle sanitaire du commerce intérieur des cuirs et peaux donne lieu à la délivrance de certificats sanitaires soumis au paiement d'une redevance payable au Trésor Public, dont le montant est fixé par le décret n° 021/PR/MEHP/85 du 31/01/85 (1000 FCFA par certificat pour les cuirs, 500 FCFA par certificat pour les peaux).
- En 2008 on constate une augmentation du nombre de cuirs bovins et du nombre de peaux de petits ruminants ayant fait l'objet d'un certificat sanitaire par rapport à l'année 2007. La majorité des cuirs et peaux sont destinés au marché N'djaménois.

B. COMMERCE INTERIEUR DES VIANDES SECHEES

TABLEAU N° 5: COMMERCE INTERIEUR DE LA VIANDE SECHEE (ANNEE 2008)

DELEGATIONS	Nbre cert.	Nbre colis	Poids en kg	Destinations
Batha	-	-	-	
B.E.T.	-	-	-	
Chari Baguirmi	103	556	16 175	N'Djaména
Guéra	-	-	-	
Hadjer Lamis	57	711	39 405	N'Djaména
Kanem	-	-	-	
Lac	-	-	-	
Logone Occidental	-	-	-	
Logone Oriental	-	-	-	
Mandoul	-	-	-	
Mayo Kebbi Ouest	5	12	670	N'Djaména
Mayo-Kebbi Est	-	-	-	
Moyen Chari	11	85	3 410	N'Djaména
N'Djaména	-	-	-	
Ouaddaï	55	122	6 330	N'Djaména
Salamat	19	110	5 905	N'Djaména
Tandjilé	-	-	-	
Wadi Fira	-	-	-	
Total 2008	250	1 596	71 895	
<i>Rappel 2007</i>			<i>84 581</i>	
<i>Rappel 2006</i>			<i>52 955</i>	
<i>Rappel 2005</i>			<i>18 558</i>	
<i>Rappel 2004</i>			<i>62 670</i>	
<i>Rappel 2003</i>			<i>135 792</i>	

ANALYSE ET COMMENTAIRES :

Mêmes remarques que pour les cuirs et peaux. Montant de la redevance pour la délivrance des certificats sanitaires : 1000 FCFA/certificat, au profit du Trésor Public.

C - Exportations de viande fraîche et autres denrées animales

Il est à noter que durant l'année 2008, il n'y a pas eu d'exportations de la viande fraîche à la SMA/AFF en dehors du Tchad. Selon certaines sources non vérifiées, une quantité importante de viande fraîche serait exportée de manière frauduleuse à partir de l'aéroport international Hassan Djamous. Il y a eu aussi des exportations familiales des denrées animales vers toutes destinations.

Le tableau n° 29 montre les quantités de viande et autres denrées animales exportées par les particuliers pour la consommation familiale figurant à la page suivante. Ces produits font également l'objet d'un contrôle sanitaire par les agents du SSPVN, et constituent une part assez importante du travail d'inspection à l'aéroport de N'Djaména. La délivrance des certificats sanitaires d'exportation pour les particuliers donne lieu au paiement d'une taxe de 2 500 FCFA/certificat + 50 FCFA/kg (arrêté N°039/MERA/SG/08 portant réglementation de l'exportation du bétail sur pied et ses sous produits de l'élevage du 14/10/2008).

TABLEAU N° 6: EXPORTATION DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE A PARTIR DE L'AEROPORT DE N'DJAMENA POUR LA CONSOMMATION FAMILIALE 2008

DÉSIGNATION MOIS	QUARTIER BOEUF		OVINS/CAPRINS		VIANDES SÉCHÉES		ABATS		POISSONS	
	NBRE COLIS	POIDS EN KG	NBRE COLIS	POIDS EN KG	NBRE COLIS	POIDS EN KG	NBRE COLIS	POIDS EN KG	NBRE COLIS	POIDS EN KG
JANVIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FEVRIER	2	28	1	15	0	0	0	0	0	0
MARS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AVRIL	0	0	14	170	0	0	0	0	1	2
MAI	0	0	2	30	0	0	0	0	0	0
JUIN	0	0	2	30	0	0	0	0	0	0
JUILLET	0	0	4	60	1	3/5	0	0	0	0
AOUT	1	20	1	10	0	0	0	0	1	10
SEPTEMBRE	1	10	22	230	1	9	0	0	2	15
OCTOBRE	0	0	16	120	0	0	0	0	0	0
NOVEMBRE	0	0	1	15	0	0	0	0	0	0
DÉCEMBRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	4	58	63	690	2	9.7	0	0	4	27
DESTINATION	CONGO et CAMEROUN									

N.B. : Toutes ces denrées alimentaires d'origine animale sont exportées vers le Congo et le Cameroun

D. Exportations de viande séchée 2008

Tableau N° 7 : EXPORTATION DE VIANDE SECHEE (Année 2008)

Délégations	Viande bovine		Viande ovine-caprine		Autres esp.	Destinations
	Nombre	Poids en kg	Nombre	Poids en kg	Poids en kg	
Batha	-	-	-	-	-	
B.E.T.	-	-	-	-	-	
Chari Baguirmi	-	-	-	-	-	
Guéra	-	-	-	-	-	
Hadjer Lamis	12	243	1 460	-	-	Nigeria
Kanem	-	-	-	-	-	
Lac	4	500	-	-	-	Nigeria
Logone Occidental	-	-	-	-	-	
Logone Oriental	-	-	-	-	-	
Mandoul	-	-	-	-	-	
Mayo-Kebbi Est	-	-	-	-	-	
Mayo-Kebbi Ouest	-	-	-	-	-	
Moyen Chari	-	-	-	-	-	
N'Djaména	-	-	-	-	-	
Ouaddaï	-	-	-	-	-	
Salamat	-	-	-	-	-	
Tandjilé	-	-	-	-	-	
Wadi Fira	-	-	-	-	-	
Total 2008	16	743	1 460	-	-	
<i>Rappel 2007</i>	<i>52</i>	<i>9 100</i>	<i>18</i>	<i>1 900</i>	<i>0</i>	
<i>Rappel 2006</i>	<i>67</i>	<i>7 130</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<i>Rappel 2005</i>	<i>120</i>	<i>18 558</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<i>Rappel 2004</i>	<i>102</i>	<i>38 760</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<i>Rappel 2003</i>	<i>89</i>	<i>33 820</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	

ANALYSE ET COMMENTAIRES :

- Comme pour les viandes fraîches, l'exportation de viande séchée nécessite la délivrance d'un certificat sanitaire d'exportation donnant des garanties sur la salubrité des produits, moyennant le paiement d'une redevance destinée au Fonds Elevage, dont le montant est fixé par arrêté N°039/MERA/SG/08 portant réglementation de l'exportation du bétail sur pied et ses sous produits de l'élevage du 14/10/2008, à savoir 2 500 FCFA/certificat + 50 FCFA/kg de viande.
- Le tonnage contrôlé à l'exportation de viande séchée, produit fabriqué de manière artisanale, est en baisse régulière et importante depuis quatre (4) ans (2005-2008), mais cette comparaison ne peut donner lieu à aucune analyse particulière en raison des fluctuations très importantes dans les données statistiques recueillies d'une année à l'autre, qui semblent indiquer que les contrôles

sanitaires des agents ne concernent qu'une partie seulement des quantités totales réellement exportées.

E - Exportations des cuirs et peaux 2008

TABLEAU N° 8 : EXPORTATION DE CUIRS ET PEAUX EN 2008

DELEGATIONS	Nbre cert.	Nombre cuirs	Nombre peaux	Destination
Batha	-	-	-	
B.E.T	-	-	-	
Chari Baguirmi	-	-	-	
Guéra	-	-	-	
Hadjer Lamis	20	4 500	300	Nigeria
Kanem	-	-	-	
Lac	20	1 704	200	Nigeria
Logone Occidental	3	165	-	
Logone Oriental	-	-	-	
Mandoul	1	1 000	-	Nigeria
Mayo-Kebbi Est	-	-	-	
Mayo-Kebbi Ouest	22	4 490	800	Nigeria
Moyen Chari	8	5 500	600	Nigeria
Ndjaména	24	19 805	59 200	Nigeria
Ouaddaï	-	-	-	
Salamat	-	-	-	
Tandjilé	42	6 260	7 220	Nigeria
Wadi Fira	-	-	-	
Total 2008	140	43 424	68 320	
<i>Rappel 2007</i>		13 713	7 000	
<i>Rappel 2006</i>		22 443	13 650	
<i>Rappel 2005</i>		29 115	18 629	
<i>Rappel 2004</i>		36 843	12 194	
<i>Rappel 2003</i>		24 666	23 162	

ANALYSE ET COMMENTAIRES :

- Comme pour les viandes, le contrôle à l'exportation de cuirs et peaux justifie la délivrance d'un certificat sanitaire d'exportation et le paiement d'une redevance dont le montant est fixé par l'arrêté N°039/MERA/SG/08 portant réglementation de l'exportation du bétail sur pied et ses sous produits de l'élevage du 14/10/2008, à savoir 2 500 FCFA/certificat + 100 FCFA/cuir de bovin ou 50 FCFA/peau d'ovin ou caprin ou 100 FCFA/peau d'autres espèces. Le pays de destination reste exclusivement le Nigéria pour les cuirs et peaux officiellement déclarés ; les peaux de varans et autres espèces sont exportées vers l'Egypte, la France, l'Espagne et le Soudan.
- Globalement, le nombre de cuirs exportés en l'an 2008 est supérieur à celui de l'année précédente, mais de même que pour les viandes séchées, les fluctuations enregistrées d'une année à l'autre ne sont pas analysables en terme de marché.

F. EXPORTATION DES ANIMAUX SUR PIED A L'AEROPORT : Néant

N.B. : Il n'y a pas d'exportations des animaux sur pied à partir de l'aéroport de N'Djaména en 2008. Le plus souvent ce sont les ovins qui sont exportés vers le Congo Brazzaville.

G. IMPORTATION DE LA VOLAILLE : Néant

N.B. : Il n'y a pas eu d'exportations de la volaille à partir de l'aéroport de N'Djaména en 2008.

H. IMPORTATIONS DE DENREES D'ORIGINE ANIMALE

TABLEAU N° 9 : Importation des denrées périssables d'origine animale 2008 à partir de l'aéroport de n'djamena.

Désignations	Produits laitiers	Fruits et légumes frais	Charcuterie	Provenance	Importateur
Mois	Poids kg	Poids kg	Poids kg		
Avril	0	303 000	0	France	Economat des Armées
Octobre	0	871 000	0	France	Français
TOTAL	0	1 174 000	0		

ANALYSE ET COMMENTAIRES :

- Le tableau n° 6 ne prend en compte que les denrées animales importées par voie aérienne à N'Djaména, et contrôlées au poste sanitaire de l'aéroport de la capitale. La majorité des produits ayant ainsi fait l'objet du contrôle sanitaire à l'importation est d'origine française. Toutefois, des importations de denrées animales, non contrôlées au plan sanitaire, se font également par voie terrestre en provenance de certains pays de la sous-région, ainsi que d'Egypte et de la Péninsule arabe.
- En tout état de cause, les types de produits et quantités répertoriés dans ce tableau ne représentent pas la totalité des produits alimentaires d'origine animale importés, puisque certains mois sont présentés dans le tableau sans importations alors que les approvisionnements, notamment en produits laitiers et charcuteries, sont réguliers à N'Djaména tout au long de l'année.

III- STATISTIQUES RELATIVES AU SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES A BETAIL

Depuis la fin du projet DIAPER en janvier 2001; le Système d'Information sur les Marchés (SIM) bétail ne fonctionne pas; il n'y a pas eu de relevé des statistiques se rapportant au nombre d'animaux par espèce proposés à la vente sur les principaux marchés à bétail du Tchad.

Cependant, pour pallier à ces insuffisances sur les marchés (SIM-bétail) ; La Direction des Etudes, des Statistiques et de la Programmation (DESP) a instauré en 2007 un système de collecte d'information à travers les rapports d'activités des services déconcentrés du ministère de l'Elevage. A partir de cette date, il existe une bonne base des données sur le SIM-bétail. Ces informations paraîtront sous forme de bulletins mensuels, trimestriels ou annuels en attendant la mise sur pied d'un système efficace et efficient de collecte d'information sur le SIM-bétail.